

Date de dépôt : 21 juillet 2016

Pétition

du personnel de la police judiciaire demandant le maintien de ses grades actuels

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le règlement sur l'Organisation de la Police (ROPol) renomme les grades policiers en des termes militaires. Or, les inspecteurs de la police judiciaire ont toujours souhaité conserver leurs grades actuels. Durant les discussions avec le Département, ce dernier avait avalisé le maintien des grades actuels.

Nous soussignés, demandons à ce que les grades actuels de la police judiciaire soient maintenus de celui d'Inspecteur jusqu'à celui de Chef de Brigade.

N.B. 213 signatures
Syndicat de la Police
Judiciaire
Monsieur Karim Azaiez
Président
Monsieur Daniel
Weissenberg
Vice-président
C.P. 142
1211 Genève 8